Collège de Gynécologie du Centre-Val de Loire

RÉSEAU PÉRINAT Centre-Val de Loire

Le CGCVL, avec l'appui du réseau Périnatalité, organise un DPC IVG Médicamenteuse

le samedi 11 septembre 2021 de 9h à 18h

à la Polyclinique de BLOIS

1 Rue Robert Debré, 41260 La Chaussée-Saint-Victor

Animé par les Docteurs Parvine Bardon, Stéphanie Chrétien, Sylvie Osterreicher et Nathalie Trignol

Si la situation sanitaire ne permet pas la formation en présentiel, la formation DPC sera organisée en deux demi-journées non consécutives (première demi-journée le 11 septembre 2021, suivie d'une matinée le 23 octobre).

Le DPC, en format présentiel, est indemnisé par l'ANDPC à hauteur de 450 euros par médecin et 378 euros par sage-femme, sous réserve de disponibilité de votre enveloppe annuelle. Il se compose de :

- Une session présentielle à la polyclinique de BLOIS de 9 h à 18 h
- Et une session non présentielle en ligne, avant et après la session présentielle

Le nombre de participants est limité à 40, inscrivez-vous rapidement !

Pour vous inscrire, vous devez vous connecter à votre compte mondpc et indiquer le numéro de l'action à la rubrique « recherche actions » :
Numéro de l'action : 12142100064 (session 1)

La fiche détaillée de l'action est disponible sur le site d'Evalformsante :
https://www.evalformsante.fr/formations/1591

Collège de Gynécologie du Centre-Val de Loire

RÉSEAU PÉRINAT Centre-Val de Loire

CGCVL : IVG médicamenteuse

Congrès : **Organisé CGCVL en partenariat avec l'appui du réseau perinat et l'ARS de la région centre**

Dr Parvine BARDON gynécologue, Dr Stéphanie CHRETIEN Gynécologue CHU Tours, Dr Nathalie TRIGNOL orthogénie CHU Tours

En partenariat avec **Collège de Gynécologie du Centre Val de Loire**

DPC indemnisé 450 Euros médecins et 378 Euros sage-femmes libéraux (compte pour 7h de présentiel et 3 de non présentiel sur votre enveloppe annuelle)

Objectifs de la formation

Cette formation doit permettre aux médecins et sages-femmes participants de :

A. Répondre à une demande d'IVGM par une écoute et par des informations légales à lapatiente

B. Prendre en charge la patiente pour son IVG (choix de la méthode, orientation selon son âge et l'âge gestationnel, suivi)

C. Prendre en charge la contraception et l'aspect psychologique de la patiente après l'IVGM

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. Mettre en oeuvre l'éligibilité pour l'IVGM à domicile

2. Orienter les patientes vers les professionnels pouvant prendre en charge une IVGM

3. Poser les contre-indications de l'IVGM

. Identifier les suites pathologiques d'une IVGM

5. Mettre en place la contraception des patientes pour éviter la récidive des IVG

6. Evaluer le versant anxio-dépressif pour un meilleur accompagnement

7. Faire un stage pratique en vue de valider la convention avec l'établissement agréé

DPC indemnisé 450 Euros médecins et 378 Euros sage-femmes libéraux

(compte pour 7h de présentiel et 3 de non présentiel sur votre enveloppe annuelle)

- Etapes non présentielles: Enquête en ligne cas cliniques -QCM (lien lors de l'inscription) pré et post formation + article de synthèse sur la loi IVG médicamenteuse

- Etape présentielle 9H-18H le 11 Septembre 2021

Si la situation sanitaire ne permet pas la formation en présentiel, la formation DPC sera organisée en deux demi-journées non consécutives (première demi-journée le 11 septembre 2021, suivie d'une matinée le 23 octobre).

PROGRAMME DE LA JOURNEE

MATINEE

9h 00-9h15 :

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Présentation de l'équipe d'intervenants, de la formation avec son programme et ses objectifs, les participants seront répartis en 2 groupes

Un groupe qui est inscrit au DPC et un groupe non inscrit au DPC

9h15-9h30 : **Tour de table-débat** : les participants se présentent, expriment leurs attentes,

9h30-10h45 : **Ateliers : cas pratiques cliniques :**

10h45-11h00: Pause
11h00-11h30 : **Imagerie de la grossesse débutante: Stéphanie**

11h30-12h30 : **IVG médicamenteuse en ville en France: Nathalie**
- Epidémiologie, législation sans oublier cas particulier de la mineure et de l'étrangère
- Stratégies de prise en charge : tarifs et remboursement
- Contre-indications médicales

12h30-14h00 : buffet autour des experts

APRES-MIDI

14h00-14h30 : **Spécificité de l'IVG médicamenteuse en ville : Parvine**

Quand adresser les patientes à quel praticien, avec quels documents ? Que choisir : ville, hôpital ou CPEF

14h30-16h00 : **Suivi des IVG médicamenteuses : clinique, écho, BHCG, éventuelles complications Nathalie et/ou Parvine**

16h00-16h15 : Pause

16h15-17 h: **Contraception post IVG** : tour de table de l'expérience des participants

17h-17h 45 : **Modalités pratiques de l'ivg de ville Parvine**

17h45-18h : post test et correction puis et synthèse de la journée **Nathalie**

Site du partenaire : http://www.collegegyneco-cvl.com/
Site du congrès : http://www.collegegyneco-cvl.com

Les experts

Parvine **BARDON**
Médecin, Gynécologie médicale et obstétrique

Stéphanie **CHRETIEN**
Médecin, Gynécologie obstétrique / Obstétrique

Nathalie **TRIGNOL**
Médecin, Gynécologie médicale

Prises en charge possibles

ANDPC
Cloture des inscriptions ANDPC le 9 septembre 2021

OPCA Salariés (OPCA)

A qui s'adresse cette formation ?

Médecins :

- Gynécologie médicale
- Gynécologie médicale et obstétrique
- Gynécologie obstétrique / Obstétrique
- Médecine générale

Autres professions :

- Sages-Femmes

M'inscrire à cette formation

Valide votre DPC

Référence ANDPC - Présence physique: **12142100064 (session 1)**

Référence ANDPC - Visioconférence: **Validation en cours**

Si prise en charge ANDPC :

Débit ANDPC présentiel : **7 heures**

Débit ANDPC non-présentiel : **3 heures**

QUAND ET OÙ ?

11 septembre 2021 à 09h00

9H-18H

Présence physique

Polyclinique de Blois

1 Rue Robert Debré
41260, LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

M'inscrire à cette formation

Contact

Pour des renseignements complémentaires, adresser un mail au cgcvdl@wanadoo.fr

Dr Elisabeth PAGANELLI,
Présidente du CGCVL